



REPUBLIQUE FRANCAISE

Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche
Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière,
Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-Erre et Le Theil-sur-Huisne

Aux membres du Conseil municipal de Val-au-Perche

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal de Val-au-Perche se réunira à la mairie (Salle du Conseil municipal située au 1^{er} étage de la Mairie - 5, place de la Mairie), le mardi 18 juin 2024 à 20h00.

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 21 mai 2024
3. Eau - Assainissement :
 - 3.1. Proposition de prolongation de suivi de la délégation de service public pour le service assainissement collectif
 - 3.2. SIAEP du Bassin de l'Huisne : proposition de regroupement avec le SIAEP de Nocé
4. Travaux :
 - 4.1. Avenant pour la maîtrise d'œuvre des travaux de la Mairie de Val-au-Perche et de la salle des fêtes Jean Beaudoux.
5. Finances :
 - 5.1. Décision Modificative n°2 sur le Budget Primitif 2024 de la Commune
6. Personnel :
 - 6.1. Création d'un poste d'adjoint technique territorial et suppression d'un poste d'adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe
 - 6.2. Création d'un poste de rédacteur et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe.
7. Gouvernance :
 - 7.1. Mise à jour du tableau des commissions municipales,
 - 7.2. Mise à jour des délégués dans les organismes extérieurs,
 - 7.3. Communication des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le Conseil municipal.
8. Informations diverses
9. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Val-au-Perche, le 10 juin 2024

Le Maire,

Sébastien THIROUARD

